

# PRÉRETRAITE PROGRESSIVE

**Nom de l'entreprise :** MAISON DE SOINS OP LAMP SOLUCARE S.A.

**Secteur d'activité :** Santé humaine et action sociale

**Catégorie de l'entreprise :** PME

## Description de l'action

La maison de Soins Op Lamp a permis à plusieurs collaborateurs de profiter de la préretraite progressive au cours de l'année. En effet, bon nombre de salarié(e)s, en l'occurrence des soignant(es), souhaitent réduire leur temps de travail durant les 2 ou 3 années précédant leur retraite, sans pour autant perdre une partie substantielle de leurs revenus.

## Contexte

Les métiers des soignant(e)s sont physiquement et psychiquement épuisants. Les 2 ou 3 années précédant la retraite sont souvent vécues comme les plus épuisantes. Voilà pourquoi la préretraite progressive est une bonne solution pour conserver un niveau de revenu correct, profiter d'un temps de repos plus important et se préparer à la retraite à temps plein.

## Approche

Pour compenser cette mesure, des apprentis (aides-soignant(e)s, auxiliaires de vie...) ont été embauchés. Cette démarche ne permet pas seulement de diversifier nos ressources, mais également de permettre à des jeunes ou des adultes à faire une formation dans le métier de leur choix.

## Objectifs

- Permettre aux salarié(e)s un départ à la retraite plus *smooth*
- Embaucher des jeunes ou des adultes souhaitant faire un apprentissage en entreprise
- Garantir un bon équilibre entre les générations au sein de l'entreprise

## Impact

La mesure a été très bien accueillie par les salarié(e)s de l'entreprise.

## « A faire »

- Bien informer les salarié(e)s sur les différentes possibilités
- Coopérer avec les organismes de formation

## « Ne pas faire »

Ne pas oublier de définir les conditions et les priorités d'accès